

29 janvier 2024

LA BIODIVERSITÉ ET LES AGENTS DE L'OFB SUR L'ÉCHAFAUD ? TROP, C'EST TROP !!!

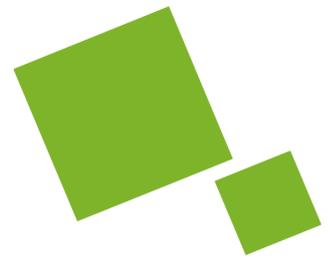


Monsieur le directeur général,

Par message vendredi 26/01/2024 à 23 h 45, vous avez exprimé votre reconnaissance pour le travail fourni par les agents.

Et alors ? Qu'en est-il de la défense des agents de l'OFB vis à vis des attaques verbales et matérielles qui se succèdent ?

Monsieur le directeur, le Sne-FSU vous rappelle une phrase citée par E. Macron le 13 février 2020 à Chamonix lors du lancement officiel de l'OFB : "Elles (*la biodiversité ordinaire et extraordinaire*) ont la même valeur et la même force. Et nous devons la protéger. Faire, c'est d'abord et c'est le cœur de vos missions, assurer une police de l'environnement. "



Et c'est bien ce que font les agents de l'OFB : ils veillent au respect des textes réglementaires (arrêtés sécheresse, respect des débits d'eau, usage de produits phytosanitaires, destruction des haies, ...).

Aujourd'hui, les agents sont pointés du doigt en des termes diffamatoires (cow-boys, milice, clowns, extrémistes écolos, etc) et notre établissement est fréquemment visé par des actions violentes.

Monsieur le directeur, pourquoi publiquement, ni vous ni Monsieur Béchu, n'avez réagi pour défendre l'image des agents, l'importance de leurs missions édictées par les politiques et par les textes ? Pourquoi ne pas venir expliquer aux médias la réalité de la situation et de nos missions et laisser dire contrevérités et sentences approximatives ? **Le silence assourdissant dont vous faites preuve, ainsi que notre tutelle provoque désarroi et colère forte chez nos collègues.**

Qui plus est, en laissant l'OFB être exposé de la sorte comme un des principaux responsables de la crise agricole, vous jouez un jeu dangereux. Dans quelles conditions allons-nous travailler à l'avenir ? Avec quelle crédibilité ? Dans quel climat ?

Les agents de l'OFB, contrairement à ce qui est relaté par certains syndicats agricoles, ne sont pas là pour verbaliser à tout va et remplissent déjà un "rôle pédagogique" crucial.

Sommes-nous condamnés à être le fusible servant à calmer la fureur du monde agricole ?

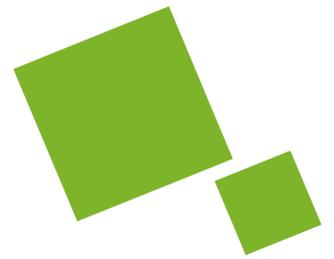
Où est "notre raison d'être ?" si ardemment prônée. Où est la défense de "ce qui nous rassemble au sein de notre communauté de travail" et de "ce qui fait sens au quotidien dans chacun de nos métiers" ?

L'avenir de la biodiversité ordinaire et extraordinaire doit-il être mis au pilori ? Que va-t-il advenir de la mise en application de la nouvelle stratégie nationale biodiversité 2030 et des 47 postes dédiés ?

Il y aurait à dire sur les annonces du gouvernement sur la réglementation environnementale (curage, haies, zones humides, contrôles, ...) qui ne changeront pas les conditions de vie ou de survie d'un grand nombre d'agriculteurs qui n'arrivent pas à obtenir un salaire décent de leur travail, ce qui est LA revendication première du monde agricole.

Sur la thématique « Contrôles », on fera remarquer qu'à peine sortie début janvier, la nouvelle stratégie de contrôles en matière de police de l'eau et de la nature a déjà du plomb dans l'aile ! Dans l'instruction signée fièrement par 4 ministères (Intérieur, Agriculture, Justice et Transition écologique) on y lisait : « A pression constante, les contrôles doivent donc être assumés à tous les niveaux de l'Etat (sic) et suivis d'effets pour atteindre l'objectif de remise en état du milieu et prévenir les dégradations à venir ». On ne saurait mieux dire...

Même si elle est encore floue (puisque le préfet était déjà le délégué territorial de l'OFB), l'annonce du placement de l'OFB sous la tutelle du préfet ne rassure personne et questionne beaucoup. Est-ce un effet d'annonce formalisant la mainmise du préfet sur l'exercice des missions de police administrative ou cela va-t-il plus loin ? Ce point inquiète légitimement puisqu'on connaît la propension des préfectures à minorer les problématiques environnementales au profit des intérêts économiques industriels et agricoles locaux. Cette relocalisation des décisions est rarement une plus-value pour le droit environnemental !



La seule réponse que vous donnez dans l'urgence est d'envoyer immédiatement vos chefs de service départementaux "prendre l'attache du préfet et voir quelle organisation ce dernier souhaite mettre en place pour échanger avec la profession agricole localement".

Nous vous rappelons que la "mise sous tutelle" évoquée doit passer par un acte législatif modifiant la tutelle actuelle.

Illusion suprême : "réfléchir au fait que les agents soient armés ou pas pour les contrôles". Doit-on vous rappeler les atteintes à la personne que les agents subissent régulièrement ? D'ailleurs, chaque année une cérémonie du souvenir a bien lieu à la mémoire des agents morts en service ?

VOS AGENTS ONT BESOIN DE SOUTIEN

L'OFB et ses agents sont aujourd'hui au cœur de la tempête. A ce titre, et plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien (tutelle et direction générale). Le Sne-FSU vous a souvent fait grief de ne pas assez soutenir publiquement vos équipes lors des attaques contre vos services ces dernières années. Aujourd'hui, la menace est sans aucune mesure, et les personnels de l'OFB ont besoin de la mobilisation forte de ses dirigeants et de sa tutelle pour y faire face.

Prenez vos responsabilités !

De son côté, le SNE-FSU prend les siennes et se mobilise sur les réseaux sociaux et auprès des médias pour alerter et faire passer un discours alternatif à l'OFBbashing.

NOUS CONTACTER :

Email : sne-fsu@ofb.gouv.fr

Site internet : <https://snefsu.org/sujets/le-sne-et-ses-sections/biodiversite-ofb/>



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

snepacacorse@gmail.com
06 70 81 78 84

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne - Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne - Rhône-Alpes

oriol.pierre@neuf.fr
06 25 07 06 77

Occitanie

snesectionlr@gmail.com
06 83 61 17 37

06 34 04 63 29

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA
06 68 77 69 49
isabelle.heba@gmail.com

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84
wanhem.sne@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

